

NOTES ANNEXEES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2004

NOTE 1

OPERATIONS

La Société Africaine de Réassurance a été créée en 1976 par des Etats Membres de l'Organisation de l'Unité Africaine et la Banque Africaine de Développement en tant qu'Institution inter-gouvernementale ayant pour mission de :

(a) mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance;

(b) placer les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent; et

(c) promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales.

NOTE 2

PRINCIPES COMPTABLES

(a) Base de préparation

Les états financiers ont été préparés conformément aux IFRS (Normes Internationales en matière de Rapports Financiers), qui s'appuient sur des normes et des interprétations approuvées par le Comité International des Normes Comptables (IASB), ainsi que des pratiques en cours dans le secteur des assurances. Les états sont dressés au coût historique selon la convention y relative et telle que modifiée par l'évaluation de "actif financier à la juste valeur déterminée par les pertes et profits".

(b) Consolidation

Les états financiers comprennent l'actif, le passif et les résultats de la Société ainsi que ceux de sa filiale, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited (ARCSA). Cette dernière est tenue de se conformer aux directives stipulées par le South African Accounting Practices Board et le Financial Services Board. Lorsque les exigences des directives divergent avec la politique de la société mère, les résultats de la filiale sont ajustés pour être conformes avec la politique de la société mère. Toutes les transactions majeures et les comptes courants entre les deux compagnies ont été annulés.

(c) Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers requiert

l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui affectent le montant déclaré de l'actif, du passif, des revenus et des charges, ainsi que les informations y relatives, y compris la provision pour passif éventuel. Bien que ces estimations reposent sur des données historiques, des analyses actuariales et la connaissance des événements actuels, elles peuvent s'avérer différentes des résultats réels.

(d) Placements

Les titres de participation non cotées en bourse et les obligations sont présentés à leur juste valeur. Si cette valeur ne peut pas être déterminée de façon fiable, ils sont inscrits au prix coûtant, duquel sont déduites les pertes cumulées.

Quant aux valeurs cotées et aux titres à revenus fixes, ils sont portés en écriture "à leur juste valeur déterminée selon le compte des pertes et profits", qui est calculée en se référant aux cours acheteurs de la bourse à la date du bilan. Les gains et pertes non matérialisés qui résultent de l'évaluation sont portés au compte des pertes et profits.

Les placements à échéance déterminée que la Direction a l'intention et peut conserver jusqu'à maturité le sont à leur coût amorti, ainsi que les valeurs achetées sur le marché primaire. Quant aux valeurs très liquides ayant une période de maturité originelle d'un an ou moins, elles sont considérées comme des placements à court terme pour autant que la période à courir jusqu'à leur date de maturité n'excède pas trois mois.

(e) Encaisse et quasi-espèces

Elles comprennent les disponibilités, les comptes courants auprès des banques et les placements à court terme ayant une période de maturité originelle de moins de trois mois.

(f) Coûts de logiciels capitalisés

Les licences des logiciels acquises sont capitalisées sur la base des dépenses encourues pour l'achat et l'utilisation des logiciels. Ces coûts sont amortis sur la base de leur durée de vie utile.

Les coûts étrangers directs des matériels et des services requis (y compris les honoraires) pour le développement ou l'usage des logiciels sont passés au compte des pertes et profits ; ils sont capitalisés et amortis sur une base linéaire et une période de quatre ans. Toutes les autres charges liées à l'édition ou l'entretien des logiciels sont comptabilisées au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

Les gains et les pertes découlant d'une variation du coût des actifs financiers à vendre sont portés au compte des pertes et profits.

(g) Comptabilisation des Revenus

Les primes et les charges de souscription sont respectivement portées au crédit et au débit du compte des résultats techniques sur avis des cédantes. Lorsque les états financiers ne sont pas reçus à la clôture de l'exercice, des estimations sont faites sur la base des informations les plus récentes.

(h) Comptes des résultats techniques, réserves pour sinistres à payer et fonds de réserve

Les comptes des résultats techniques sont tenus sur la base de l'année de souscription. Les comptes de chaque année de souscription restent ouverts pendant une période de trois ans au cours de laquelle l'excédent des revenus sur les charges est versé dans la réserve pour sinistres à payer. A ce moment, il est généralement possible d'évaluer de façon assez précise les montants en suspens en vue de la "clôture" du compte et de la détermination du profit ou de la perte de souscription. A la fin de la période de trois ans, lorsque les comptes techniques sont clos, les réserves pour sinistres à payer sont portées dans le compte des résultats techniques de l'année de souscription concernée et un fonds de réserve est constitué pour faire face aux sinistres en cours. Le niveau du fonds de réserve est réexaminé à la fin de chaque année à la lumière de l'évolution des primes et des sinistres, puis les ajustements nécessaires effectués.

(i) Rétrocession

La Société confectionne un programme de rétrocession auquel participent des réassureurs de renom afin de réduire les risques de survenance de sinistres catastrophes. Ledit programme n'exempte pas la Société de ses obligations vis-à-vis des cédantes. Par ailleurs, la situation financière des rétrocessionnaires est passée en revue lors des renouvellements annuels.

Les primes et les sinistres cédés au titre de la rétrocession sont comptabilisés comme des réductions de primes acquises et de sinistres encourus. Les primes de rétrocession payées sont imputées aux résultats de l'année de souscription concernée. Les montants à recouvrer au titre des sinistres cédés et primes payées pour le compte des années non encore closes sont comptabilisés comme des actifs dans les notes annexées aux états financiers.

(j) Conversion des devises

Les comptes libellés dans les différentes monnaies de transaction sont convertis dans l'unité de compte, le Dollar Etats Unis, aux taux de clôture. Les dépenses de fonctionnement sont converties aux taux en vigueur à la date à laquelle elles ont été engagées. Les ajustements de conversion y relatifs non matérialisés sont enregistrés comme un élément séparé des fonds propres. Les différences de change faisant suite à des règlements monétaires sont portées au compte des pertes et profits.

(k) Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont présentées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base de la durée de vie des immobilisations; les taux annuels des amortissements sont:

- Terrains: néant
- Biens immobiliers:
2% ou amortissement sur la durée du bail emphytéotique si celle-ci est inférieure à 50 ans
- Mobilier, installations et équipements:
6,67% à 33,33%
- Matériel de transport: 25%

(l) Débiteurs

Les comptes des débiteurs sont présentés à leur valeur nette de réalisation; les dettes considérées comme irrécouvrables sont passées en perte dans l'année où elles sont identifiées, tandis que les provisions sont faites sur la base des montants dus.

(m) Régime de retraite

Il existe un Fonds de Prévoyance auquel contribuent la Société et ses employés. Ce Fonds est administré séparément par un comité de gestion.

Les contributions de la Société sont imputées au compte des pertes et profits.

(h) Frais de Gestion

Les frais de gestion sont répartis entre les différentes branches sur la base des primes nettes et entièrement imputés à l'année de souscription en cours.

NOTE 3

SOLDES EN CAISSE ET DEPÔTS A COURT TERME

Est inclus dans ces soldes l'équivalent de **10.667.000 \$EU** (2003: **5.093.337 \$EU**) représentant des dépôts à court terme dans des monnaies d'Etats membres.

NOTE 4

PLACEMENTS

4.1 Placements par type

	2004	2003
	\$EU	\$EU
Actions non cotées à la bourse	1.837.032	2.014.365
Actions cotées à la bourse	9.904.714	3.142.873
	<hr/>	<hr/>
	11.741.746	5.157.238
	<hr/>	<hr/>
Obligations et autres titres à taux d'intérêt fixe	18.859.537	14.475.457
Depôts à court terme	142.931.340	108.502.174
	<hr/>	<hr/>
	161.790.877	122.977.631
	<hr/>	<hr/>
	173.532.623	128.134.869

4.2 Placements en monnaies originales

	Valeurs à revenu fixe	Titres de participation	Dépôts à court terme	2004 Total	2003 Total
	\$EU	\$EU	\$EU	\$EU	\$EU
\$EU	8.621.453	3.763.027	88.790.569	101.175.049	85.340.826
£	-	-	8.018.992	8.018.992	8.152.285
EUR	-	-	9.297.858	9.297.858	8.587.581
ZAR	10.238.084	7.561.688	35.016.733	52.816.505	20.611.410
AUTRES MONNAIES ARICAINES	-	417.031	1.807.188	2.224.219	5.442.767
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
TOTAL	18.859.537	11.741.746	142.931.340	173.532.623	128.134.869

4.3 Obligations et valeurs à revenu fixe par échéance

	2004		2003	
	Coût amorti/Coût	Valeur actuelle	Coût amorti/Coût	Valeur actuelle
	US\$	US\$	US\$	US\$
Echéance d'un an au maximum	455.520	439.496	2.494.163	2.490.260
Echéance entre un et cinq ans	9,310,186	9,546,894	9.105.993	9.453.927
Echéance entre cinq et sept ans	7,103,620	7.353.843	1.340.120	1.441.152
Echéance de sept ans au minimum	1.387.373	1.519.304	1.022.396	1.090.118
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	18.256.699	18.859.537	13.962.672	14.475.457

NOTE 5

MONTANTS DUS PAR LES COMPAGNIES SUR LES COMPTES DE REASSURANCE

Ces soldes sont détenus par plusieurs cédantes, ce qui écarte toute concentration indue de risques. Les termes en vigueur dans l'industrie les régissent.

NOTE 6

DEPOTS AUPRES DES CEDANTES

	2004	2003
	\$EU	\$EU
Dépôts primes	26.038.259	20.621.370
Dépôts pour sinistres	68.207.913	47.501.146
	<u>94.246.172</u>	<u>68.122.516</u>

NOTE 7

IMMOBILISATIONS

	Immobilier en cours de réalisation	Biens immobiliers	Mobilier, installations et équipement	Matériel de transport	Total 2004	Total 2003
	\$EU	\$EU	\$EU	\$EU	\$EU	\$EU
VALEUR BRUTE						
Au 1er janvier	-	15.953.581	5.725.323	554.176	22.233.080	19.577.258
Acquisitions de l'exercice	744.094	1.275.924	264.903	143.495	2.428.416	3.022.860
Cessions de l'exercice	-	(1.148)	(68.458)	(45.023)	(114.629)	(367.038)
Au 31 décembre	<u>744.094</u>	<u>17.228.357</u>	<u>5.921.768</u>	<u>652.648</u>	<u>24.546.867</u>	<u>22.233.080</u>
AMORTISSEMENTS CUMULES						
At 1er janvier	-	1.008.499	3.057.515	378.914	4.444.928	3.835.842
Dotation de l'exercice	-	246.786	695.249	90.276	1.032.311	954.857
Reprise sur cessions	-	-	(38.040)	(45.023)	(83.063)	(345.771)
Au 31 décembre	<u>-</u>	<u>1.255.285</u>	<u>3.714.724</u>	<u>424.167</u>	<u>5.394.176</u>	<u>4.444.928</u>
VALEUR COMPTABLE NETTE						
Au 31 décembre	<u><u>744.094</u></u>	<u><u>15.973.072</u></u>	<u><u>2.207.044</u></u>	<u><u>228.481</u></u>	<u><u>19.152.691</u></u>	<u><u>17.788.152</u></u>

- Au chapitre des biens immobiliers, sont inclus des montants de 8,24 millions \$EU et 2,71 millions \$EU représentant respectivement les coûts de l'immeuble du siège de la Société à Lagos et celui du bureau de Nairobi. La Société occupe 43% de l'immeuble du Siège et 20% de celui de Nairobi, les espaces restants étant mis en location.

NOTE 8

MONTANTS DUS AUX COMPAGNIES SUR LES COMPTES DE REASSURANCE

	2004	2003
	\$EU	\$EU
Montants dus aux cédantes	46.391.940	32.246.945
Montants dus aux rétrocessionnaires	23.496.622	21.327.227
	<u>69.888.562</u>	<u>53.574.172</u>

NOTE 9

DIVIDENDE A PAYER

	2004	2003
	\$EU	\$EU
Solde au 1 ^{er} janvier	1.933.835	1.788.608
Dividende proposé	1.512.984	1.057.330
	<u>3.446.819</u>	<u>2.845.938</u>
Montant payé au cours de l'année	(768.144)	(912.103)
	<u>2.678.675</u>	<u>1.933.835</u>

NOTE 10

RESERVE POUR SINISTRES A PAYER ET FONDS DE RESERVE

	Incendie & Accident \$EU	Maritime & Aviation \$EU	Vie \$EU	Total 2004 \$EU	Total 2003 \$EU
Brut					
Fonds de réassurance	167.405.036	34.672.283	1.665.879	203.743.198	124.995.354
Réserve pour sinistres à payer	35.537.120	10.152.203	4.439.079	50.128.402	43.927.673
Transfert à partir de l'ajustement de conversion cumulé	8.301.154	1.690.390	-	9.991.544	6.267.266
	<u>211.243.310</u>	<u>46.514.876</u>	<u>6.104.958</u>	<u>263.863.144</u>	<u>175.190.293</u>
Moins part des rétrocessionnaires dans :					
les réserves techniques	50.396.447	12.378.527	-	62.774.974	38.412.397
la réserve pour sinistres en suspens	3.237.724	244.740	-	3.482.464	3.482.464
	<u>53.634.171</u>	<u>12.623.267</u>	<u>-</u>	<u>66.257.438</u>	<u>41.894.861</u>
Réserve pour sinistres à payer et fonds de reassurance nets	<u>157.609.139</u>	<u>33.891.609</u>	<u>6.104.958</u>	<u>197.605.706</u>	<u>133.295.432</u>

NOTE 11

CAPITAL LIBERE

	2004	2003
	\$EU	\$EU
Capital alloué et souscrit	88.687.900	80.203.000
Capital appelé mais non libéré	(2.231.700)	(14.119.900)
	<u>86.456.200</u>	<u>66.083.100</u>
Capital souscrit et libéré	<u>86.456.200</u>	<u>66.083.100</u>

La Société a un capital autorisé de 100.000.000 \$EU réparti en 1000.000 d'actions d'une valeur de 100 \$EU chacune.

NOTE 12

RESERVE GENERALE

	2004	2003
	\$EU	\$EU
Solde au 1er janvier	13.922.832	10.671.586
Transfert à partir du compte des pertes et profits	4.825.017	3.251.246
	<u>18.747.849</u>	<u>13.922.832</u>
Solde au 31 décembre	<u>18.747.849</u>	<u>13.922.832</u>

NOTE 13

AUTRES RESERVES

	Réserve pour fluctuations de change \$EU	Réserve pour fluctuations de sinistres \$EU	Total 2004 \$EU	Total 2003 \$EU
Solde au 1er janvier	5.794.000	3.000.000	8.794.000	8.094.238
Transfert à partir du compte des pertes et profits	500.000	200.000	700.000	699.762
	<u>6.294.000</u>	<u>3.200.000</u>	<u>9.494.000</u>	<u>8.794.000</u>
Solde au 31 décembre	<u>6.294.000</u>	<u>3.200.000</u>	<u>9.494.000</u>	<u>8.794.000</u>

NOTE 14

AJUSTEMENT DE CONVERSION CUMULE

	2004	2003
	\$EU	\$EU
Solde au 1er janvier	210.264	(7.072.300)
Ajustement de conversion cumulé pour l'année	7.539.523	13.549.830
Transfert aux réserves techniques	(3.724.279)	(6.267.266)
	<u>4.025.508</u>	<u>210.264</u>
Solde au 31 décembre	<u>4.025.508</u>	<u>210.264</u>

NOTE 15

IMPÔTS

La Société jouit d'une exonération d'impôts dans les marchés où elle est présente, conformément à l'Article 51 de l'Accord portant sa création. Toutefois, cette exonération ne s'applique pas en Afrique du Sud où opère sa filiale. En conséquence, les impôts payés se décomposent comme suit :

	2004 \$EU
Impôt sur le revenu	429.639
Report d'impôts	<u>75.695</u>
	<u>505.334</u>
Le solde du report d'impôts à la clôture de l'exercice comprend :	
- les amortissements fiscalement autorisés	(756)
- les gains de change non matérialisés sur la réévaluation des placements	<u>76.451</u>
	<u>75.695</u>

NOTE 16

PRODUITS DE PLACEMENTS ET REVENUS PROVENANT D'AUTRES SOURCES

	2004 \$EU	2003 \$EU
Intérêts sur les dépôts à terme	4.409.315	1.790.595
Revenus provenant de la souscription d'actions et d'autres titres à revenus fixes	2.220.654	1.474.082
Revenus locatifs et autres	<u>1.109.603</u>	<u>865.275</u>
	<u>7.739.572</u>	<u>4.129.952</u>

NOTE 17

TRANSACTIONS AVEC LES COMPAGNIES ACTIONNAIRES

Une partie des affaires de la Société est traitée avec des compagnies cédantes qui sont aussi actionnaires.

NOTE 18

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Le montant des engagements relatifs aux projets d'investissements approuvés était de 1.741.250 \$EU à la clôture de l'exercice (2003 : 1.701.431 \$EU).

NOTE 19

PROVISION POUR PASSIF EVENTUEL

La provision au titre du litige (arbitrage) en cours – qui n'apparaît pas dans ces états - est de 300.000 \$EU (2003 : 300.000 \$EU). Toutefois, l'Africa Re a préparé sa défense et les Administrateurs sont d'avis que sa responsabilité ne sera pas engagée outre mesure.

NOTE 20

EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

La Société Africaine de Réassurance et la Société Financière Internationale, filiale de la Banque Mondiale en charge du secteur privé, ont signé le 16 février 2005, un contrat d'achat de 80.000 actions de l'Africa Re.

Sont compris dans le capital libéré 95.000 actions que la Société se propose de racheter en août 2005.

RESUME DES ETATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2004	2003	2002	2001	2000
	\$EU	\$EU	\$EU	\$EU	\$EU
BILAN					
ACTIF					
Actif financier	231.093.159	157.600.431	96.667.483	70.610.416	58.755.777
Dépôts de réassurance	158.299.167	112.918.230	77.173.900	64.349.140	63.662.506
Débiteurs divers	1.513.051	953.481	567.119	1.284.774	1.759.628
Immobilisations	19.152.691	17.788.152	15.741.416	14.628.175	14.029.793
Part des rétrocessionnaires dans les fonds de réassurance	66.257.438	41.894.861	25.701.288	13.184.824	12.035.173
	476.315.506	331.155.155	215.851.206	164.057.329	150.242.877
PASSIF					
Autres créditeurs	8.561.568	5.077.377	5.009.555	4.796.541	3.081.179
Emprunt à long terme		-	-	-	500.000
Dépôts de réassurance	73.868.245	56.810.565	27.889.783	18.949.399	15.128.065
Fonds de réassurance et réserve pour sinistres à payer	263.863.144	175.190.293	120.111.440	88.694.544	81.484.774
	346.292.957	237.078.235	153.010.778	112.440.484	100.194.018
CAPITAL-ACTIONS ET RESERVES					
Capital libéré	86.456.200	66.083.100	50.282.200	24.597.500	23.940.000
Réserves	39.540.841	27.783.556	19.630.528	40.236.889	35.662.817
Ajustement de conversion cumulé	4.025.508	210.264	(7.072.300)	(13.217.544)	(9.553.958)
Fonds propres	130.022.549	94.076.920	62.840.428	51.616.845	50.048.859
	476.315.506	331.155.155	215.851.206	164.057.329	150.242.877
COMPTE DES PERTES ET PROFITS					
Primes souscrites	299.066.764	198.122.854	126.972.266	85.114.364	78.060.023
Primes conservées	264.006.074	164.231.502	104.267.377	75.511.696	71.717.657
Bénéfice de souscription	3.955.050	3.315.838	3.191.780	3.026.107	1.362.244
Bénéfice net	9.650.035	6.502.492	5.709.481	5.540.364	4.281.280
Dividende proposé	1.512.984	1.057.330	754.233	614.938	-

